



## **APPEL D'OFFRES RU21-2 (PHASE 2)**

**AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ QUE** des soumissions cachetées et endossées relatives au projet RU21-2 (phase 2) seront reçues au bureau de la soussignée jusqu'au **8 août 2018 à 14 heures**.

Les documents seront disponibles pour distribution dès le 11 juillet 2018 exclusivement à partir du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) soit par téléphone au 1-866-669-7326 ou en consultant le site Web au [www.seao.ca](http://www.seao.ca); les frais établis par cet organisme étant applicables. Un cautionnement de soumission irrévocable ou un chèque visé correspondant à 10 % du montant de la soumission est exigé. Les cautionnements irrévocables et les prix soumis devront être valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de calendrier suivant la date d'ouverture de soumissions.

Seuls les entrepreneurs possédant un système de qualité enregistré en fonction de la norme ISO 9001:2008 peuvent soumissionner sur ce projet.

Ce projet est admissible au *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ) du gouvernement provincial.

Les soumissionnaires devront faire parvenir leur offre à l'attention de M<sup>e</sup> Edith Girard, greffière, Hôtel de ville de Thetford Mines, 144 rue Notre-Dame Ouest, Thetford Mines, Québec, G6G 1J3, **avant 14 h, le 8 août 2018**. Les soumissions seront ouvertes en public dans la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville de Thetford Mines, le même jour, et au terme de la période de réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et elle se réserve le privilège de les accepter en tout ou en partie.

**DONNÉ À THETFORD MINES, ce 5<sup>e</sup> jour de juillet 2018.**

---

**M<sup>e</sup> Edith Girard, OMA  
Greffière de la Ville**